

Lundi 29 avril 2019

12h15 - 13h30 | Hôpitaux Universitaires de Genève
salle 3-797, 3ème étage (Bât. C, biblio ORL)

Les enjeux du consentement présumé pour le don d'organes

Dans un avenir proche, le peuple suisse sera appelé à voter pour ou contre l'initiative «Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes», qui vise à mettre en place un système de consentement présumé pour le don d'organes. Dans un tel système, chaque individu est considéré comme donneur après son décès, sauf en cas de refus exprimé de son vivant. Les défenseurs de cette initiative sont convaincus qu'un tel système permettra de réduire sensiblement la liste d'attente pour les dons d'organes, et donc, de sauver des vies. En 2012 cependant, la Commission nationale d'éthique avait pris position contre une telle loi, arguant qu'elle ne serait ni efficace, ni respectueuse du libre choix des patients. Qui a raison ? Un spécialiste de la transplantation et une éthicienne en débattent.

Prof Dr. Jean Villard

Transplantation & immunologie, Faculté de médecine, Unige

MER Christine Clavien

Philosophie & éthique, ieh2, unige

